

الملاحق

Programme Spécial Complémentaire de Développement pour les Wilayas du Sud¹

Ce programme est destiné d'une part, à améliorer les conditions de vie des citoyens et d'autre part, à promouvoir les conditions de développement d'une économie durable dans cette partie du territoire national. Il concerne les 10 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Biskra, Bechar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued et Ghardaia.

Le projet portait initialement sur une enveloppe de plus de 250 milliards de dinars. Par la suite, il a décidé que soit également lancé en 2006 le projet de transfert d'eau potable, sur plus de 700 kilomètres, de l'importante nappe située dans la région de Ain Salah vers la ville de Tamanrasset et sa région.

Pour le financement de ce projet, une première tranche de 50 milliards de DA a été ajoutée au programme spécial complémentaire de développement des wilayas du Sud.

En outre, il a décidé de consacrer une enveloppe de 50 milliards de dinars à la réalisation de la nouvelle ville de Hassi Messaoud dans le cadre de la préservation de ce champ pétrolier des risques majeurs.

Ce faisant, l'enveloppe décidée dans le cadre du programme spécial pour le développement du Sud s'élève à un total de 377 milliards de dinars.

Premièrement : Plus de 296 milliards DA pour l'amélioration des conditions de vie des populations dont :

- plus 110 milliards DA pour la réalisation de 60.000 logements supplémentaires ;
- près de 20 milliards DA pour le raccordement des foyers au gaz naturel et à l'électricité ;
- plus de 80 milliards DA pour les ressources en eau ;
- près de 7 milliards DA à l'Enseignement supérieur notamment pour la réalisation de 10.000 places pédagogiques supplémentaires et de 7.500 lits d'hébergement ;
- près de 12 milliards DA à l'Education nationale pour la réalisation de 14 lycées, 50 écoles fondamentales, 497 salles de classes, 202 cantine scolaires et 372 installations sportives ;
- plus de 3 milliards DA pour la Formation professionnelle, en vue de la réalisation de 11 centres de formation, 10 annexes et des internats ;
- près de 15 milliards DA pour la Santé, destinés à la construction de 09 hôpitaux, 02 établissements hospitaliers universitaires, 20 unités légères de soins et 13 centres spécialisés ;
- près de 06 milliards DA pour le secteur de la Jeunesse et des Sports pour la réalisation notamment de 10 salles omnisports, 16 complexes sportifs de proximité, 11 piscines et 20 bassins de natation ;
- près de 19 milliards D A au titre des programmes communaux de développement ;

¹ D'après le communiqué du conseil des ministres du 14 janvier 2006

- plus de 9 milliards DA au titre du renforcement des dispositifs de promotion de l'emploi.
- près de 3 milliards DA pour le secteur de la culture pour la réalisation de 19 bibliothèques, 02 théâtres, 01 musée et 01 conservatoire de musique.
- 2,5 milliards DA pour la protection de l'environnement ;

Deuxièmement : Près de 74 milliards DA destinés au développement économique dont :

- plus de 47 milliards DA pour le développement et le renforcement du réseau routier ;
- plus de 02 milliards DA pour les secteur des transports ;
- plus de 17 milliards DA pour le secteur de l'agriculture ;
- plus de 2 milliards DA pour le développement des zones industrielles et d'activités ;
- plus d'un milliard DA pour la promotion et au développement de la PMR, de l'artisanat et du tourisme ;
- 03 milliards DA pour la bonification des taux d'intérêts de crédits bancaires destinés aux investissements dans la PME et l'agriculture.

Troisièmement : près de 20 milliards DA destinés à l'amélioration des moyens de l'administration et notamment la Justice et les services de contrôle.

Il est à rappeler que ce programme complémentaire de développement des dix wilayas du Sud qui représentent plus de 80% du territoire national, vient s'ajouter à des crédits supérieurs à 300 milliards DA déjà consacrés à ces mêmes wilayas dans le cadre du programme quinquennal, 2005-2009, de soutien à la croissance.